

Bilan prévisionnel long terme «Futurs énergétiques 2050»

**RTE, Consultation publique sur le cadrage
et les hypothèses des scénarios**



sommaire



SIÈGE :

60 rue Vergniaud

75013 Paris

01 44 16 86 20

www.fnem-fo.org

secteur.communication@fnem-fo.org

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
Alain ANDRE

RÉDACTION
Jacky CHORIN

PHOTOS
Médiathèque FO Énergie et Mines
Adobe stock

CONCEPTION GRAPHIQUE
Compedit Beauregard
ZI Beauregard – BP 39
61600 La Ferté-Macé
02 33 37 08 33

RÉALISATION
Secteur Communication



P.03	Introduction
P.04	Le cadrage général de l'étude
P.05	Le choix nucléaire versus ENR
P.07	Une désindustrialisation néfaste
P.08	Nos solutions
P.11	Conclusion

Introduction

RTE a décidé d'ouvrir une consultation publique sur différents scénarios de mix électrique à l'horizon 2050 s'inscrivant dans l'objectif d'une neutralité carbone à cet horizon de temps, étant entendu que le mix électrique français est déjà décarboné à 90 %.

Pour cela, il est demandé aux différentes parties prenantes de se positionner sur huit scénarios de répartition entre le nucléaire et les ENR d'ici 2050, faisant évoluer la part du nucléaire à cet horizon entre 50 et 0 % et par conséquent celle des ENR de 50 à 100 %.

FO Énergie et Mines, organisation syndicale représentative des personnels des industries électriques et gazières, a tenu à participer à cette consultation très structurante pour ce secteur d'activité, le service public et l'emploi.

D'une manière générale, FO Énergie et Mines approuve le principe d'une méthode de chiffrage économique intégrant les coûts complets des différents scénarios, mais aussi **la prise en compte des conséquences sociétales des hypothèses retenues.**

Elle encourage RTE à **explorer les scénarios à haute proportion en énergie nucléaire, sans intégrer de limite politique à la part des différentes sources de production d'électricité.**

Nous rappelons en effet que FO Énergie et Mines reste opposée à la loi de transition énergétique en ce qu'elle prévoit un pourcentage maximum de 50 % de nucléaire en 2035.

Pour FO Énergie et Mines, **un mix électrique optimal doit se fonder sur des analyses objectives des mérites des différentes technologies et non pas par des considérations politiques totalement arbitraires.**



Le cadrage général de l'étude

FO Énergie partage l'objectif d'une neutralité carbone en 2050, mais considère que cela passe **par une croissance sensible — et non pas par une quasi-stabilité de l'électricité** compte tenu d'une augmentation conséquente de l'électrification des usages (transports, bâtiments et industrie notamment).

Nous demandons donc que soit étudiée une variante à la hausse du niveau de demande d'électricité.

Dans ce cadre, la trajectoire de ce qui doit relever des moyens de production pilotables — en premier lieu du nucléaire — et de ceux qui ne le sont pas (solaire et éolien) est évidemment un élément essentiel pour notre pays. Les éléments ci-après doivent, selon nous, être intégrés dans cette analyse.



Le choix nucléaire versus ENR

Ce choix est un élément structurant pour notre pays au regard en particulier **de sa sécurité d'approvisionnement, mais aussi de son indépendance énergétique.**

Or, chacun sait qu'en l'absence de moyen sérieux de stockage, qui plus est, à des conditions économiques performantes, tous les scénarios augmentant la part des renouvelables dans le mix électrique en baissant la part des moyens de production pilotables font courir un risque au système électrique et impliqueront à un moment où à un autre des délestages, ce qui représenterait un formidable retour en arrière.

Compétitivité du pays et pouvoir d'achat des ménages

Il est nécessaire de rappeler que le mix électrique actuel permet d'avoir des prix hors taxes bien inférieurs aux pays alentour et notamment à l'Allemagne, ce qui est un des facteurs importants de la compétitivité de notre pays.

Emploi et filière industrielle

Le choix du nucléaire permet aussi **à cette filière d'employer 220 000 travailleurs qualifiés, ce qui en fait la troisième filière industrielle de France, le tout avec des garanties de haut niveau** tant en ce qui concerne la production d'électricité (statut national du personnel des industries électriques et gazières) qu'en ce qui concerne les autres activités (accords collectifs notamment dans la métallurgie).

À l'inverse, les travailleurs affectés à la production maintenance des installations éoliennes — voire solaires — ne sont pas couverts par le statut des IEG, contrairement à ce que FO revendique, mais par la convention collective dite Syntec, convention minimaliste. **Toute augmentation de la part des énergies intermittentes se traduit donc par un dumping social, ce qui est inacceptable.**



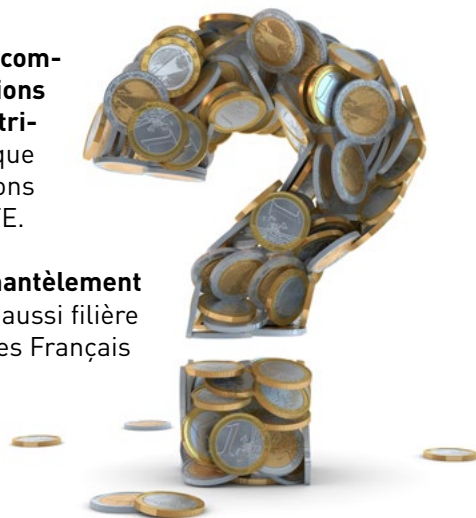
S'agissant **du volume d'emplois lié au nucléaire**, il faut aussi souligner que le développement rapide d'un programme d'EPR en France serait de nature à faciliter la vente de ces installations dans d'autres pays (Inde, Pologne, République tchèque...) qui font aujourd'hui le choix du nucléaire, avec à la clé des milliers d'emplois.

Le coût entre nucléaire et ENR

Cette question doit être aussi documentée au regard **du coût complet de ces choix incluant en particulier le coût des installations et celui des investissements de réseaux (y compris de distribution) à faire** lesquels sont d'autant plus considérables que le niveau d'ambition des ENR est élevé, et nous notons que cet aspect est bien inclus dans les propositions de RTE.

Mais il doit également **prendre en compte le coût du démantèlement des installations en ce qui concerne les ENR** (coût, mais aussi filière à créer...)¹ **et du niveau du soutien public** pour informer les Français du coût des différents moyens de production.

Ces points sont essentiels, car il est important que chacun puisse effectivement connaître le réel coût de chacun de ces moyens de production.



Balance commerciale

Enfin et c'est un atout souvent passé sous silence, il permet à notre pays de dégager un excédent de sa balance commerciale du fait des exportations d'électricité qu'il génère.

À l'inverse, l'accroissement de la part des ENR et en particulier du solaire se traduit par une dégradation de la balance commerciale française au profit d'importations notamment chinoises réalisées dans des conditions sociales et environnementales dégradées, ce qui est un vrai scandale !



¹ De ce point de vue, nous notons que p.76, sur l'aspect environnemental, l'analyse des volumes de déchets ne concerne que le nucléaire. Qu'en est-il pour les ENR ?

Une désindustrialisation néfaste

FO tient à souligner l'importance d'intégrer dans tous les scénarios étudiés une part importante de réindustrialisation de notre pays.

FO soutient en conséquence le principe d'une variante «réindustrialisation» dans tous les scénarios proposés et la nécessité d'étudier ses effets sur l'empreinte carbone de notre pays.

En effet, notre pays ne peut se contenter d'atteindre la neutralité carbone en 2050 si parallèlement son empreinte carbone se dégrade. Or, depuis une trentaine d'années, la France s'est massivement désindustrialisée au profit de pays à bas coûts avec des conditions environnementales dégradées. La pandémie actuelle a montré combien notre pays était devenu vulnérable et dépendant dans un certain nombre de domaines. Il est donc nécessaire de corriger cela : **il faut défendre l'emploi industriel existant et implanter de nouvelles activités. C'est un impératif absolu.**

Une commande politique

S'agissant des scénarios proposés, nous voulons dénoncer la demande de Mme BORNE, alors ministre de l'Énergie, faite à **RTE de travailler sur un scénario 100 % ENR, scénario purement politique.**

En réalité, on voit bien que cette prétendue «solution» impliquerait des problèmes de structure de réseaux, qu'elle poserait à l'évidence des problèmes de sécurité d'approvisionnement et de stabilité des réseaux, qu'elle serait extrêmement coûteuse pour la collectivité, qu'elle s'accompagnerait de conflits d'usages très difficiles à gérer, qu'elle supposerait surtout une acceptation des populations que l'on sait en réalité impossible — à la lumière des difficultés déjà présentes² — et qu'en cas d'échec — perspective certaine —, elle conduirait à recarbone le parc électrique français !

Besoin de scénario pragmatique

À l'inverse et comme nous l'avons dit plus haut, au regard de la nécessité d'une plus grande électrification des usages, mais aussi de l'aggravation du risque climatique déjà avéré et de la pente dans laquelle nous nous situons déjà, **il est impératif que notre pays prépare un scénario se situant dans une dégradation du climat plus brutale et rapide.**

C'est pourquoi FO réitère qu'un scénario s'inscrivant dans une part plus importante de l'électricité dans le mix énergétique à l'horizon 2050 **et, au sein de celui-ci, par une part du nucléaire bien supérieure à 50 % doit être étudié.**

C'est avec cet objectif que **FO soutient le scénario de type N0 qui ne s'astreint pas à atteindre 50 % pour la part du nucléaire en 2035** et où il n'est pas procédé à la fermeture anticipée de centrales nucléaires rentables et fonctionnelles sous réserve que leur aptitude ait été jugée conforme par l'Autorité de sûreté nucléaire.

² Jusqu'ici, les conflits portaient surtout sur l'éolien terrestre, mais les projets éolien offshore sont de plus en plus contestés. Quant aux fermes solaires, elles font l'objet aussi de vives contestations comme l'illustre par exemple le conflit sur ce sujet dans le Larzac, lieu pourtant emblématique !

Nos solutions

FO considère que :

- chacun des scénarios présentés doit être accompagné d'une description complète (technique, industrielle, économique, sociétale) des étapes 2030 et 2035 **montrant que les objectifs sont réalisables à cette date.**
- le niveau élevé d'incertitude des scénarios de rupture conduit à rappeler que la programmation à moyen terme, à l'horizon de 15 ans, d'un système aussi complexe et vital pour notre pays, **ne peut se concevoir que sur la base de technologies matures et maîtrisées.**

C'est pourquoi l'atout que représente le parc nucléaire doit être absolument préservé.

Nous demandons donc l'abrogation de la loi de 2015 modifiée 2019 fixant à 50 % la part du nucléaire dans le mix électrique en 2035.

FO considère aussi que pour s'assurer de l'efficacité du mix électrique au regard des principes développés ci-dessus, il est urgent que la France engage sans tarder le lancement de 6 EPR (trois paires) afin de donner de la visibilité à la filière industrielle française et de continuer à s'appuyer sur un mix électrique décarboné tout en renforçant ses chances à l'exportation.

Enfin, et ceci d'autant plus que le scénario que nous appelons de nos vœux implique une part bien supérieure à 50 % de nucléaire à l'horizon 2050, FO considère qu'il n'est pas possible de caractériser dès à présent la répartition de cette part du nucléaire à l'horizon 2050 entre :

- le nouveau nucléaire qui pourra être évidemment des EPR, mais aussi des SMR,
- et la prolongation de centrales du parc existant au-delà de 60 ans qui pourra le compléter.

Nous considérons, en effet, que non seulement les centrales actuelles peuvent fonctionner jusqu'à 60 ans, mais qu'il est également possible, comme cela se passe aux USA, que certaines d'entre elles puissent fonctionner encore au-delà, en fonction des résultats des recherches sur le vieillissement des matériaux.

Nous estimons donc qu'il est impossible de caractériser à l'intérieur des scénarios comprenant une part importante de nucléaire (N0 et N3) ce qui relèvera à l'horizon 2050 de telle ou telle option industrielle, cette répartition résultant de choix qui ne pourront être faits qu'à l'horizon 2030-2035.



Une question sociétale

Enfin, FO veut formuler **des observations sur le volet sociétal qui est un point dont l'importance doit être soulignée.**

Nous avons bien noté (p.71) qu'une attention particulière sera portée aux « implicites sociétaux » des scénarios proposés, que l'objectif de RTE « n'est pas de s'exprimer sur leur réalisme et leur désirabilité », mais que « la description et le partage des problématiques d'acceptabilité permettront d'appréhender les enjeux sociétaux associés à l'objectif de neutralité carbone ».

Nous comprenons de cette rédaction qu'il s'agit là de mesurer les « impacts » sociétaux des scénarios existants et **nous insistons pour qu'une réelle analyse critique soit effectuée sur le degré de réalisme des hypothèses proposées issues de la SNBC.**

Nous voulons en réalité distinguer deux aspects très distincts : le premier porte sur le caractère atteignable des hypothèses de baisse de la consommation d'énergie et donc des baisses d'électricité (efficacité et sobriété énergétique) qui corrélée à une électrification des usages aboutirait à une quasi-stagnation de la consommation d'électricité, — point que nous contestons par ailleurs — ; le second porte sur le mix électrique et ses conséquences.

Baisse de consommation

Sur ce premier point, FO tient d'abord à rappeler **qu'elle est favorable sur le plan des principes à l'efficacité énergétique qui permet de dépenser moins avec le même niveau de confort.**

Mais chacun sait, que dans la vie de tous les jours, la capacité d'investissement des ménages est limitée compte tenu d'un pouvoir d'achat souvent insuffisant pour réaliser des investissements bas-carbone et que le temps de retour sur investissement est la plupart du temps long.

Ceci explique que les objectifs de politique publique en matière d'efficacité énergétique, notamment dans le logement, — mais aussi d'ailleurs dans le tertiaire — n'ont jamais été atteints ces dix dernières années.

En réalité, la réussite d'une telle politique implique des aides publiques massives et une meilleure organisation du secteur de la rénovation énergétique **délivrant effectivement les résultats attendus et évitant les contre-références.** Force est de constater que ces conditions ne sont toujours pas encore réunies aujourd'hui.

En tant que de besoin, FO rappelle qu'elle est hostile aux réglementations qui pourraient imposer la réalisation de tels travaux aux ménages.

S'agissant maintenant de la **sobriété énergétique**, FO Énergie et Mines réaffirme **son hostilité à l'imposition d'une telle politique qui serait inévitablement ressentie comme une atteinte aux libertés individuelles et à notre mode de vie, mais aussi et surtout comme une profonde injustice.**

Les exemples pourraient être multipliés. On le voit notamment avec la volonté de limiter les déplacements en voiture dans certaines grandes métropoles qui frappent d'abord et en premier lieu les salariés qui ont dû s'éloigner de leurs lieux de travail en lointaine banlieue compte tenu du prix de l'immobilier.

Plus généralement, parler de sobriété énergétique **alors même que plusieurs millions de nos concitoyens sont en situation de précarité énergétique** apparaîtrait comme singulièrement décalé par rapport à leur vécu et surtout comme étant injuste.

C'est pourquoi FO Énergie et Mines a toujours été hostile à de telles politiques dont nous sommes convaincus qu'elles ne seraient pas acceptées par les Français.

Nous invitons donc RTE à faire preuve d'une grande prudence et surtout de tenir compte de l'acceptabilité sociale dans ces scénarios issus de la SNBC sur ces deux aspects d'efficacité, mais surtout de sobriété énergétique.

Mix électrique

L'analyse de la dimension sociétale est évidemment aussi très corrélée au mix électrique souhaité.

Or, FO a démontré que le nucléaire devait avoir toute sa part pour permettre à la France d'arriver à la neutralité carbone, qui plus est, dans un objectif d'électrification des usages.

Nous avons pourtant le sentiment, en lisant cette partie, que tout est uniquement axé sur une augmentation très forte de la part des renouvelables, et nous redisons ici que **l'acceptabilité sociétale d'une telle augmentation de la part des ENR est irréaliste**, que ce soit pour les installations elles-mêmes ou que ce soit pour les lignes électriques notamment de transport qu'elles pourraient nécessiter.

Par ailleurs, FO regrette que dans ce débat ENR-nucléaire, rien ne soit fait pour corriger des erreurs qui pénalisent l'image du nucléaire, même si un tout récent sondage a montré que les Français restaient majoritairement attachés au nucléaire.

On sait par exemple, que **les Français sont majoritairement convaincus que le nucléaire est émetteur de gaz à effet de serre, ce qu'il faudrait corriger pour que le débat entre les moyens de production soit loyal et repose véritablement sur des données objectives.** Or, nous ne voyons rien en ce sens !

À quand une grande campagne du MTES vantant l'excellence du mix électrique français et rappelant l'atout qu'apporte en particulier le mix nucléaire hydraulique non émetteur de CO₂ au service de la Nation ?

Conclusion

FO réaffirme que le mix électrique actuel est performant, décarboné (avec notamment du nucléaire et de l'hydraulique), pilotable et permet d'avoir des emplois en nombre avec des garanties collectives de haut niveau. Ce mix est donc un élément essentiel et doit donc être pérennisé dans l'objectif d'une neutralité carbone en 2050 pour notre pays.

Nous soulignons aussi à nouveau que la fragilisation du nucléaire et la course effrénée vers toujours plus de renouvelables intermittents seraient un mauvais choix pour notre pays mettant en danger sa compétitivité, l'emploi et les garanties sociales ainsi que sa sécurité d'approvisionnement.





Devenons l'énergie qui change tout.

POUR LE CLIMAT, TOUTES LES ÉNERGIES NE SE RESSEMBLENT PAS.

L'électricité d'EDF est à 97% sans émissions de CO₂*.
Et ça, c'est mieux pour le climat.

RCS PARIS 552 081 317



PARTENAIRE
PARALYMPIQUE ET OLYMPIQUE

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

*Émissions directes, hors analyse du cycle de vie des moyens de production et des combustibles – périmètre EDF SA, source : EDF.

Plus d'informations sur [edf.fr/climat](https://www.edf.fr/climat)